
Adresse de la société populaire de la commune de Montfermeil (Seine-et-Oise), qui félicite la Convention de l'énergie déployée contre les conspirateurs et demande la punition des traîtres, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Montfermeil (Seine-et-Oise), qui félicite la Convention de l'énergie déployée contre les conspirateurs et demande la punition des traîtres, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 642;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21015_t1_0642_0000_6

Fichier pdf généré le 23/01/2023

énergie et aux mesures vigoureuses que vous avez prises, vous avez acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale, notre confiance en votre sagesse est sans bornes, elle redouble le courage et l'espoir des patriotes vertueux.

Nous chérissons la Montagne; nous admirons ses travaux et nous respectons ses lois. Continuez, Législateurs, à porter le trouble et l'effroi dans l'âme des traîtres et des conspirateurs, que votre infatigable activité et votre tendre sollicitude pour le peuple, qui vous a investis de sa confiance, assurent à jamais son bonheur et ne quittez votre poste que lorsqu'il jouira en paix des avantages de la Liberté et de l'Égalité, c'est le vœu unanime d'une commune digne de la République une et indivisible.»

F. EMPEREUR (*maire*), N. NOBLES, KAUFFEN, G. ROUYE, F. MAYENY, J.F. DELACOURT, WILLEMIN, MINIER, CLAUDE, J. EYNARD, LAVIOLE, COTTIN, LACRETELLE, F. BUCHEVEAUX, MOERT, DIDION l'aîné, ANDRÉ, BERRIN (*secrét.*), O. BACHOT, SCHOULIER, BOVON, LOUYER, GRÉGOIRE.

48

La société populaire de la commune de Montfermeil, département de Seine-et-Oise, félicite, au nom de ses concitoyens, la Convention nationale, de l'énergie qu'elle a déployée contre les conspirateurs; elle demande que les traîtres soient frappés et punis.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Montfermeil, s.d.*] (2).

« Législateurs,

La société populaire et la commune de Montfermeil, département de Seine-et-Oise, viennent vous féliciter aux noms de leurs Concitoyens de l'énergie que la Convention nationale a déployée contre les conspirateurs.

Représentans, continuez à frapper les traîtres, les factieux, les égoïstes, les modérés et les malveillans. La nature elle-même, coalisée avec vous pour déjouer les combinaisons scélérates de nos ennemis, assurera le triomphe de la liberté. La terre semble aussi être en révolution, jamais elle n'a offert l'espoir d'une moisson plus riche, et si les tyrans veulent nous affamer, eh bien cette nature bienfaisante nous ouvre son sein nourricier et semble indiquer à la République la route de la victoire.

QUANTIN, EVRAT, POURNIER, BELBY, DAHEUX, PETITJEAN, GODARD, MAILLARD, GRENOUILLE, RENAUT (*présid.*), LEFEVRE, LEVASSEUR, FOURNIE, ROCHER, [et 3 signatures illisibles].

49

Le comité de surveillance, établi à Périgueux par les représentants du peuple, félicite la Convention nationale sur la découverte du complot formé par des traîtres couverts du masque du patriotisme contre la liberté publi-

(1) P.V., XXXIV, 306.
(2) C 299, pl. 1052, p. 13.

que; il appelle la vengeance nationale sur les têtes coupables, et promet d'assurer l'exécution de toutes les mesures révolutionnaires que la Convention a décrétées.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

Les membres composant le comité de surveillance de la commune de Périgueux, chef-lieu du département de la Dordogne, expriment avec énergie les sentiments d'horreur dont ils ont été pénétrés à la nouvelle de l'exécrable conspiration qui vient d'être étouffée par la Convention. Ils demandent la chute des têtes coupables, protestent de leur reconnaissance pour ce nouveau bienfait, de leur dévouement absolu à la représentation nationale, de leur zèle à faire exécuter toutes les mesures révolutionnaires que lui a dictées et que pourra lui dicter encore le salut du peuple. Ils jurent de mourir plutôt que de souffrir son avilissement et la désobéissance aux lois émanées d'elle (2).

50

Le conseil-général de la commune d'Avesnes adresse à la Convention nationale le vœu des autorités constituées de la commune relativement aux complots horribles qui viennent de se dévoiler; il demande la punition des coupables, et invite la Convention à rester à son poste; il fait part d'un trait de patriotisme qui mérite d'être connu. Le représentant du peuple Florent Guyot ayant mis en réquisition tous les cuivres rouges pour la fonte des canons, à raison de 24 s. la livre; nos concitoyens, disent-ils, se sont empressés d'apporter tout celui dont ils étoient possesseurs; et en ont offert volontiers le sacrifice à la République, sans prétendre aucune indemnité.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

GOSSUIN donne lecture d'une adresse d'Avesnes (4).

[*Avesnes, s.d. A la Conv.*].

« Nous vous adressons, Chers concitoyens, le vœu des autorités constituées de notre commune relativement aux complots horribles qui viennent de se dévoiler à Paris, nous vous invitons d'en être les organes auprès de la Convention Nationale. Si vous jugez à propos de lui faire part d'un nouveau trait de patriotisme que viennent de donner nos concitoyens, le voici :

Le représentant du peuple Florent Guyot a mis en réquisition tous les cuivres rouges pour la fonte des canons, à raison de 24 sols la livre, nos concitoyens se sont empressés d'apporter tout celui dont ils étoient possesseurs et en ont offert volontiers le sacrifice à la République sans prétendre aucune indemnité S. et F.»

DAHIVEL, PRUDHOMME, MEURAU, CORNET, GOBLED, CUISSET, PAUL, DUCARNE, FRISSETTE, JOUQUON (*maire*).

(1) P.V., XXXIV, 307.
(2) Bⁿ, 11 germ.; *Débats*, n° 559, p. 193.
(3) P.V., XXXIV, 307. Bⁿ, 16 germ. (suppl.); Mention dans *Mon.*, XX, 109; *M.U.*, XXXVIII, 173; *J. Sablier*, n° 1228; *C. Eg.*, n° 590.
(4) C 297, pl. 1020, p. 12.